

Les notes du Gaspe

Le temps du monde fini commence

Paul Valéry a constaté en 1945 : " **Le temps du monde fini commence.** " Jusque-là les hommes pouvaient agir comme si le coin d'univers à leur disposition était illimité ; nos lointains ancêtres chasseurs cueilleurs étaient nomades ; lorsque leur domaine était épuisé, ils allaient chercher ailleurs de nouvelles ressources. Désormais, nous ne disposons plus d'un ailleurs.

Le constat que certaines ressources sont non renouvelables devrait nous inciter à prendre enfin conscience de la nécessité d'adopter une attitude nouvelle en nous posant la question : **à qui ces ressources appartiennent-elles ?**

La réponse est évidente : **elles appartiennent aux hommes, à tous les hommes, et à ceux de demain autant qu'à ceux d'aujourd'hui.** Que ce soit le pétrole ou l'eau pure, aucun homme, aucun groupe d'hommes, ne peut s'en approprier une parcelle sans véritablement la voler aux autres.

La principale conséquence du constat de Paul Valéry est **l'interdépendance des humains, aussi bien dans le temps que dans l'espace.** (...)"

Extrait du discours d'Albert Jacquard tiré dans le mémoire présenté à la Régie de l'énergie du Québec par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

***Une politique écologique
est-elle compatible
avec le libéralisme et la globalisation ?***

*Conception et réalisation : Roger ESMIOL
Relecture : Ghislaine KOOTZ
Mise en forme et présentation : Patrice MARCHAND*

IMPRIME DANS NOS LOCAUX PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS TECHNIQUES ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE – CGT
MEEDDAT – PLOT I – 92055 – LA DEFENSE CEDEX – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16.
email : Internet –sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC
DIRECTEUR DE PUBLICATION : PATRICE MARCHAND

Notre site Internet : <http://www.snptas-cgt.org>

Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?

....Ne dédaignez pas l'histoire du mouvement ouvrier. Vous n'arrivez pas, pas plus que nous ne sommes arrivés, nous, qui sommes beaucoup plus âgés que vous, dans un terrain en friche, nous avons recueilli et vous recueillez le fruit de l'effort des générations passées, et parmi ces générations, des hommes et des femmes furent jeunes, comme vous l'êtes, lorsqu'ils enrichirent de leur expérience l'histoire du mouvement ouvrier.

....Il faut aussi l'apprendre, la connaître, cette histoire du mouvement ouvrier, elle est utile...

Benoît Frachon- Aux jeunes (décembre 1961)

Connaître le passé

pour comprendre le présent

et construire l'avenir

Sommaire

<i>Editorial.</i>	
<i>Notes sur l'éditorial</i>	<i>p. 6</i>
<i>Point 1</i>	
<i>La crise écologique : le tournant des années 1970</i>	<i>p. 10</i>
<i>Point 2</i>	
<i>La genèse du concept de développement soutenable</i>	<i>p. 17</i>
<i>Annexe au Point 2</i>	
	<i>p. 19</i>
<i>Point 3</i>	
<i>Quel usage des mots ?</i>	<i>p. 28</i>
<i>Annexe sur l'ensemble du document</i>	
<i>Un article de Michael Löwi : l'éco-socialisme</i>	<i>p. 34</i>
<i>Un article de Jean Gadrey</i>	<i>p. 35</i>

Editorial

Ce Gaspe N° 42 est construit autour d'une question : ***une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?*** Cette question me paraît tout à fait d'actualité dans la mesure où la crise du capitalisme en 2008 – exacerbée dans celle du capitalisme financier paraît reléguer à l'arrière plan la crise écologique. On peut lire en première page un extrait d'un discours d'Albert Jacquard qui rappelle le constat de Paul Valéry dans un de ses ouvrages paru en 1945. Dit autrement, un certain mode de production et de consommation n'est plus possible, surtout si on raisonne au niveau de la planète. Cela interpelle les organisations politiques et syndicales qui se situent dans une perspective de transformation sociale. En particulier la Cgt, et plus précisément le Snptas-Cgt. Je rappelle que le Snptas-Cgt, notamment dans son XV° Congrès – validé par le XVI° déclare dans ses documents d'orientation que la construction d'une ***alternative de transformation sociale*** est nécessaire.

Je pense que ce projet est dépourvu de signification s'il ne prend en compte la crise écologique actuelle et ne comporte pas de propositions pour élaborer une politique écologique. Depuis quelques années, cette question est à l'ordre du jour, mais dans la confusion. Je prendrai l'exemple significatif du mot **durable**.

Le mot **durable** est utilisé actuellement dans les activités les plus diverses : politique, économie, sciences de la nature, sciences de l'ingénieur, sciences sociales. La lecture de la presse, montre à quel point le concept est galvaudé, et donc dévalorisé. Un seul exemple : dans le Moniteur du 19 septembre 2008 on peut lire un article intitulé : « *Bourgogne, un abri **durable** pour les chantiers de fouille* ». La critique de l'usage, à mon sens, dans ce cas inopportune, du terme durable ne met pas en cause les éléments techniques novateurs rapportés par cet article.

L'appareil d'Etat s'est lui-même emparé du concept : c'est désormais un ministère d'Etat, le MEEDAD **(1)** qui est chargé de le mettre en oeuvre dans un champ très vaste de l'organisation de l'espace.

Les mots : **durable** ou **développement durable** sont aujourd'hui utilisés - parfois démagogiquement - par de nombreux acteurs sociaux. Qu'y a-t-il de commun avec le concept « **sustainable development** » du rapport Brundland ? **(2)**. Nous sommes actuellement victimes, pour ce qui concerne ce concept, du syndrome de la Tour de Babel **(3)**.

Le rapport Brundland, rapport d'une Commission de l'ONU, a présenté en 1987 non seulement le concept de développement soutenable mais une problématique, dans le domaine de l'intervention économique et sociale, en rupture avec la pensée unique dominante à l'époque.

D'un autre côté, les travaux des scientifiques **(4)** font apparaître la réalité de la crise écologique dont l'ampleur représente une menace pour l'ensemble du genre humain. De ce fait des révisions difficiles doivent intervenir sur le plan idéologique et pour la détermination des programmes politiques et syndicaux, et notamment celui de la Cgt.

Les organisations politiques et syndicales partisans d'une transformation sociale – essentiellement la Cgt - ont rencontré beaucoup de difficultés à rompre avec des conceptions productivistes et quantitatives. **(5)** Cela dans un contexte idéologique tendu où de nombreux courants de l'écologie politique prônent une politique libérale **(6)**. Par ailleurs les syndicats se méfièrent de la nouvelle pratique de l'entreprise, après un moment d'hésitation, ajoute le mot durable à son activité, modifiant toutefois souvent profondément son mode de production : on pourrait considérer que la prise en compte du mot « **durable** » par les entreprises serait uniquement la maximisation de leur taux de profit en prenant en compte les opportunités du marché.

Un mouvement réel de la société apparaît dans les pratiques concrètes de la production – ce que nous pouvons observer dans un secteur que nous connaissons bien, celui du BTP-. Ces éléments du mouvement réel de la société, dans le BTP comme dans d'autres secteurs, doivent être pris en compte. Mais cela ne saurait dissimuler le fait que le capitalisme, en ce début du XXI^e siècle, est dominé par le capitalisme financier : jusqu'à la crise actuelle des « marchés », une pensée unique sévissait : les marchés financiers - c'est à dire le mouvement du capital financier sans entrave pouvait créer par un processus quasi magique les richesses.

Des avancées au niveau des politiques publiques et des pratiques professionnelles dans le domaine de l'environnement existent en France dans l'Union européenne et dans d'autres pays (7). Elles doivent être analysées ou critiquées de façon équilibrée. Toutefois, dans le cadre de la globalisation, (8) les systèmes de production et de consommation continuent de sacrifier la nature et le travail à la marchandisation de la nature et du travail.

Une question politique majeure est posée : une politique nouvelle est nécessaire, parce que la politique quantitative et productiviste a trouvé définitivement ses limites. Elle est désormais caduque. Comment mettre en oeuvre une autre politique dans une perspective de transformation sociale ? Le débat est ouvert dans le mouvement social : comment inclure dans les revendications relatives au travail, à la propriété, aux inégalités sociales, la finalité sociale de la production en luttant contre la crise écologique (9).

Comment sera organisé ce Gaspe 42 ?

On observe une corrélation entre, d'une part, la crise du fordisme et du taylorisme à la fin des années '70 et la crise écologique. Cette crise écologique se traduit très concrètement par toute une série de destruction totale ou partielle des écosystèmes, par une politique agricole productiviste et par des catastrophes dans les entreprises de transports et de l'industrie.

Ce sera l'objet du Point 1

Le concept de développement soutenable émerge alors que le fordisme entre en crise. Implicite dans la Conférence des Nations Unies de 1972 sur l'environnement, il est formulé, pour la première fois dans un Rapport de l'UCIN de 1980 mais surtout dans Notre Avenir à tous, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par Madame Brundtland en 1987.

Ce sera l'objet du Point 2

La prise en compte de nouveaux concepts par les médias, les organisations politiques, les associations, les gouvernements successifs, les synthèses approximatives des travaux des scientifiques ont développé le syndrome de la Tour de Babel. D'où la nécessité de se poser la question : quel usage des mots ?

Ce sera l'objet du Point 3

Nous avons retenu des extraits de deux articles :

- l'un de Michaël Löwy sur l'éco socialisme*
- le second de Jean Gadrey, sur le rapport entre exigences écologiques et exigences sociales.*

Ce sera l'objet d'une Annexe pour l'ensemble du document

Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?

Notes sur l'éditorial

-1-MEEDAD

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement et de l'Aménagement Durables. Ce ministère, constitué par le décret n° 2007-995 du 31 mai 2007 (J.O. du 1° juin 2007), rassemble les services des ex-Ministères de l'Equipement et de l'Ecologie et plusieurs directions du Ministère de l'Industrie.

-2-*Qui est Mme Brundtland ?*

Madame Go Harlem Brundtland, médecin, a travaillé 10 ans en tant que chercheur pour le système de santé public norvégien. En 1981, elle est la première femme à accéder au poste de premier ministre en Norvège ; elle occupera cette fonction pendant 10 ans. Elle a été considérée comme un expert dans le domaine de l'environnement. En 1983, le Secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar lui confie la tâche de constituer la Commission mondiale pour l'environnement et le développement des Nations unies. C'est cette commission qui a publié « *Our common future* », français « *Notre avenir à tous* » et connu sous le nom de Rapport Brundtland.

Madame Brundtland a été élue au poste de secrétaire général de l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé), poste qu'elle occupera jusqu'en juillet 2003.

-3-*Le syndrome de la Tour de Babel*

Selon la Bible, les hommes se mirent à parler des langues multiples, et ne purent plus désormais se comprendre les uns les autres.

-4-*Les scientifiques*

Aujourd'hui, après des débats parfois violents - non dénués d'a priori idéologiques - les scientifiques ont publié des dossiers précis sur le réchauffement du climat, l'extension de diverses espèces animales et végétales, la nocivité de diverses substances - minerais ou produits de l'activité humaine - les risques graves de la pollution en ville ou en rase campagne, les risques de panne inhérents aux systèmes de transport, de production d'énergie ou de marchandises, par suite du principe d'incertitude.

-5-*Des conceptions productivistes et quantitatives*

Ces conceptions ont été longtemps prégnantes à la conscience collective et ont été la pensée unique aussi bien du capitalisme que du socialisme. Elles reposaient sur une conception non rationnelle de domination de la nature et d'une capacité à développer de manière infinie la production dans tous les domaines. La citation de Paul Valéry que l'on trouve en page 1 du présent illustre une prise de conscience en rupture avec ces idéologies. Ainsi, en 1972, l'URSS et de nombreux pays qualifiés alors de socialistes ont refusé de participer à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972 : elle mettait en cause l'idéologie du Plan, développant sans limite la production et la satisfaction des besoins.

-6- *Ecologie politique et apologie du capitalisme*

L'écologie politique est un courant de pensée, avec des théoriciens, des associations, des ONG et des organisations politiques comme les Verts, des personnalités - par exemple Nicolas Hulot ou Corinne Lepage -. L'écologie politique française oscille entre le libéralisme et la transformation sociale, avec aujourd'hui (2008) une diaspora éclatée. On peut citer parmi les théoriciens de l'écologie politique : René Dumont -aujourd'hui décédé-, Alain Liepietz, André Gorz -mort en 2007-, René Passet, José Bové... Une partie des militants écologistes entretiennent des relations complexes - conflictualité, coopération, entrisme - avec les syndicats, les partis politiques de gauche -PCF, LCR- l'Association ATTAC. D'autres entretiennent des relations identiques avec les partis de droite : UMP, MODEM.

Notes sur l'éditorial (Suite)

-7- Des politiques publiques

L'Union européenne a élaboré un nombre très important de directives dans les domaines les plus divers relatifs à l'environnement. Il s'agit là d'une véritable politique de régulation, génératrice de contraintes et de sanctions en cas de violation de cette législation. Notons en passant qu'elle est en contradiction avec la libre concurrence et la dérégulation érigées en principe. Ces directives ont été transposées en droit français et constituent une part importante de notre droit en ce domaine. Voir le Code de l'environnement qui rassemble la plupart des textes pour ce domaine.

-8- Globalisation

Ce terme utilisé aux Etats-Unis **-globalization-** rend compte de manière plus précise du mouvement du capital à l'échelle internationale que, par exemple le terme **mondialisation**. Le terme globalisation concerne aussi le mouvement des rapports de production, des rapports sociaux... à l'échelle internationale.

-9- Crise écologique

Quand on parle de crise écologique, comme de crise économique, deux questions se posent :

- comment la caractériser ?
- comment en sortir ?

Comme la crise écologique n'est pas le résultat de phénomènes étrangers à l'intervention humaine, une nouvelle question doit être posée :

- comment en sortir, avec quelle politique ?
- Comment le mouvement social, et dans ce cadre, comment le mouvement syndical doit-il intervenir.

Ndlr : pour plus de précision sur ce concept, voir le Point 2

Point 1

La crise écologique * : le tournant de la fin des années '70

La fin des années '70 se caractérise, pour les pays capitalistes développés par la fin de la période appelée en France « les Trente Glorieuses ». Dans cette période, le modèle productif baptisé fordisme-taylorisme apparaît comme caduc. Mais, pour autant, si de nouvelles formes d'organisation technique et hiérarchique de la production émergent, le fondement même du système capitaliste- la maximisation du taux de profit- demeure, tout comme l'exploitation et l'aliénation des salariés. C'est ainsi que des modes d'organisation hiérarchique et technique du travail fondés sur le taylorisme se développent dans des secteurs où ils étaient peu mis en oeuvre

Dans le même temps, une crise du système économique, social, politique et idéologique des pays dits socialistes se développe jusqu'à son effondrement illustré par la chute du mur de Berlin en 1989, malgré des tentatives timides de réforme.

Dans les pays capitalistes développés, des politiques illustrées par exemple par celles de Margaret Thatcher ou de Ronald Reagan remettent en cause les modes d'intervention antérieurs de l'Etat, le rôle des services publics développent la pression sur les salaires directs et indirects. Cette politique a également été développée en France et le demeure, ainsi que dans la plupart des pays.

Devant l'effondrement du système socialiste, Margaret Thatcher déclarait « no future », pas d'avenir : il n'y a pas, il n'y aura pas de transformation sociale, position partagée très largement en France à droite et à gauche.

« Nous parlons (...) d'une crise écologique, et ce en deux sens. Un sens général : le déclin marqué de la diversité des écosystèmes. Un sens particulier, la fragilisation, tendancielle mais qualitative, des conditions d'existence de l'espèce humaine par la modification de l'environnement.

(...)

« Si l'actuelle crise écologique était d'origine naturelle, nous ne pourrions nous attaquer qu'à ses effets. (...) La crise présente est d'origine humaine. Elle met en fait très directement en cause le procès de production dans son ensemble : de son début (ponction sur les ressources) à ses médiations (via la consommation) jusqu'à sa fin rejet.

« Il s'avère impératif de s'attaquer aux causes mêmes de la crise écologique, en modifiant le fonctionnement présent des sociétés humaines, en modifiant donc la logique intime du procès de production. La problématique écologique rencontre ici la problématique sociale. Derrière un certain unanimité de façade (de la droite à la gauche anti-capitaliste en passant par le gouvernement, tout le monde est aujourd'hui écologiste), le traitement de la crise environnementale va en conséquence susciter les mêmes controverses que la crise sociale.

« C'est cette rencontre inévitable entre l'écologique et le social qui, au fond, permet d'apprécier les grandes polarités, des conflits structurants, des conflits d'intérêts qui s'affirment autour des polémiques engendrées par cette crise.

(...)

« Dans ses dimensions, le phénomène est récent. Il ne prend forme qu'à partir des années '50 ; ses conséquences ne s'affirment que dans les années '80 »

Source : Extraits d'un article de : Crise écologique, anticolonialisme et

C'est dans ce contexte que la crise écologique devient si évidente que des mesures techniques sont mises en oeuvre ; en France, un Ministère de l'Environnement est créé en 1971. L'Union européenne multiplie les directives : retranscrites en droit français, elles constituent un important appareil de lois, règlements, directives, circulaires et prescriptions.

*Voir dans le Point 3 « Quel usage des mots » p.28 une proposition de définition de « crise écologique ».

Cinq illustrations de la crise écologique

1- Comment les compagnies forestières pillent les ressources et exploitent les populations locales



Une enquête de l'Association Greenpeace réalisées dans trois concessions de Papouasie-Nouvelle Guinée révèle que des compagnies forestières exploitent les populations locales et pillent les ressources forestières. Des informations recueillies au sein de villages isolés font état de cas de travail forcé sur plusieurs concessions. Destructions de sites sacrés, absence d'infrastructures promises par les compagnies forestières, défaut d'entretien des routes existantes, absence de matériel médical ou de médicaments, salaires de misère, travailleurs ayant des dettes à vie envers leurs employeurs, sécurité défailante.

Source : L'actualité de Greenpeace - France (Par Internet)

Source : Internet

2-Le scandale de l'amiante

L'amiante - utilisée comme isolant dans de nombreuses applications génère des cancers du poumon chez les travailleurs (extraction et application), les habitants des bâtiments où elle a été utilisée. On peut estimer que 150 millions de personnes dans le monde sont exposées à l'amiante. On estime qu'en France le nombre de décès imputables à l'amiante est de 3000 par cancer, et 100 000 environ d'ici à 2025. La nocivité de l'amiante a été établie dès 1998. En France, c'est seulement en 1997 que l'interdiction totale de l'amiante a été décidée et qu'une politique de désamiantation a été engagée. La réglementation est très mal appliquée ; les malades parviennent très difficilement à obtenir indemnisation. Plusieurs milliers de décès par cancer du poumon sont, en France, imputables à l'amiante. Cependant la production continue dans de nombreux pays notamment au Canada.



Source : Internet

Quelques illustrations de la crise écologique (Suite)

3-Les marées noires



Pris dans la tempête, le pétrolier immatriculé à Malte, s'est brisé en deux, le 12 décembre 1999, au sud-ouest de Penmarc'h (Finistère). Les épaves du pétrolier, en sombrant par 120 m de fond, ont lâché plus de 10 000 tonnes de fioul. Après plusieurs jours de dérive, les nappes ont souillé le littoral, du Sud-Finistère à la Charente Maritime.

Source : Internet Le naufrage de l'Erika

30 000 manifestants contre la marée noire

Ils étaient 30 000 à défiler contre la marée noire samedi dans les rues de Nantes. Une manifestation unitaire pour réclamer l'implication financière de TOTALFINA et des mesures gouvernementales et européennes pour améliorer la sécurité du transport maritime.

(Dimanche Ouest-France du 6 février 2000)

Elle est noire, rouge et verte la marée humaine qui s'agglutine au bas du "Cours des 50 otages" à Nantes. Il y a le noir des oiseaux mazoutés sur les banderoles, le noir de Gwen ha du (Le drapeau breton), le rouge des syndicats et partis de gauche, le vert des groupes écologiques. Il y a aussi une foule de citoyens sans engagement qui se lancent dans la manifestation, après quelques pas timides sur le bord des trottoirs. Près de 30 000 personnes (35 000 selon les organisateurs, 20 000 selon la police). Piaffent d'impatience et pressent Nicolas Garnier du collectif anti-marée noire, qui lit le manifeste unitaire concocté par une centaine d'associations, de syndicats et partis politiques de gauche **« La manif en avant »**.

Aujourd'hui, le temps n'est plus à l'émotion. Les manifestants demandent réparation. **« Total doit tout payer ! L'Etat français et l'Europe doivent prendre les mesures pour interdire la navigation des navires poubelles, éliminer les pavillons de complaisance, créer un corps de gardes-côtes... »** En gros, faire aussi bien sinon mieux que les libéraux américains. En attendant la présidence française le 1^{er} juillet pour mettre en branle toutes ces réformes, les collectifs réclament plus de transparence à tous les niveaux et notamment **« une analyse de produit polluant par un laboratoire vraiment indépendant »**.

Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?

30 000 manifestants contre la marée noire (Suite)

Premiers touchés par les flaques de fioul, les Belles-Ilois ont le privilège d'ouvrir le cortège. Ils sont environ 300. **« Vous ne viendrez plus chez nous par hasard »** prévient une banderole. Tout le monde a vu les images de l'île salie par les vomissures de l'Erika. Tout de suite derrière, les pêcheurs et les conchyliculteurs s'inquiètent de savoir s'ils pourront réaliser demain, commercialiser ou non leurs coquillages. **« De toute façon, le mal est fait »** tempête Jean-Pierre Garriou, un ostréiculteur de la baie de Bourgneuf.

En quelques semaines, la colère s'est insinuée partout. Des familles entières sont là pour le dire publiquement. **« Je ne suis encarté nulle part. On a bossé à Noirmoutier avec les gamins. Ce qu'on a vu était tout bonnement écoeurant. Faut pas que ça recommence »** dit Jacques. **« Je suis militant RPR, c'est dommage que mon parti n'ait pas appelé à manifester »** regrette Michel.

La marée rouge déferle sur Nantes, avec ses slogans martelés dans les micros **« Pollueurs capitalistes. C'est vous les terroristes »** hurle le Scalp, un groupe d'extrême gauche. **« Le monde n'est pas une marchandise ! Logique et profit, logique de mort ! »**. On s'époumone, rue du Calvaire. **« Erika, plus jamais ça ! »**. Cinq rangs plus loin. Prévert le centenaire, est appelé à la rescousse : **« Souviens-toi, Erika, il pleuvait sur Brest, ce jour-là ! »** La Cgt égrène les catastrophes : **« Marée noire, sept fois. Assez, assez de complaisance ! »** Juste derrière, la Cfdt s'en prend au PDG de TOTAL. Dans les rangs d'Attac, c'est le silence. Un silence de mort, ponctué par la relance sourde d'un tambour, et le cri déchirant d'une bombarde.

Il y a le son. Il y a l'image. Des manifestants sont revêtus de la cotte ou du ciré maculé de fioul. La Confédération paysanne a reconstitué un bout de plage sur une remorque ; les jeunes alternatifs de Chiche figurent un pétrolier qui se brise à chaque carrefour. Plus d'une heure de défilé. Juste avant la dispersion, 300 mètres de bâche noire, déployés rue de Strasbourg, symbolisent une catastrophe que personne ne veut plus revoir.

Thierry BALLU et Louis LE METER

Source : Ouest - France - Par Internet

4-Le credo de l'agriculture productiviste

Un article du journal L'Humanité

« De 1966 à 1998, les surfaces cultivablesensemencées en semences modifiées génétiquement ont été multipliées par 10. Le continent américain se taille la part du lion. Parmi les aliments pouvant déjà être produits à partir de plantes transgéniques figurent la banane, la betterave, le blé, le cacao, le café, la chicorée, le colza, le chou, le concombre, le coton, la courge, la laitue, le manioc, la pomme de terre, la pomme, le riz, le soja, le tabac, la tomate, le tournesol et le raisin. Ce catalogue contient les principaux éléments de nos repas quotidiens, sachant que le blé, le maïs et le soja sont également transformés en viande de poulet, de porc, voire en produits laitiers et en viande bovine pour ce qui est du soja. Dans la plupart des cas, les avantages attendus de la culture des OGM sont une meilleure tolérance aux herbicides, aux insectes et à certains virus. Il s'agit donc d'atouts supplémentaires pour l'agriculture productiviste et de perspectives de profits accrus pour les grandes firmes de la semence et de la chimie, tels Novartis, Monsanto, Du Pont de Nemours ou Rhône-Poulenc. 27 millions d'hectares de plantes transgéniques ont été cultivés dans le monde en 1998 contre 2 millions en 1996. Le continent américain a semé 20 millions d'hectares de soja transgénique, soit l'équivalent de 150% des terres cultivées en France, toutes espèces végétales confondues. Cette croissance exponentielle et les risques non identifiés qu'elle suscite inquiètent nombre de chercheurs, paysans, syndicalistes, représentants d'associations de consommateurs. Certains l'ont rappelé la semaine dernière à Agen au cours d'un colloque organisé par la Cgt. « Les gènes, en effet, ne connaissent pas de frontières. Si l'Union européenne s'est peu lancée dans ces cultures en raison de la méfiance des consommateurs, le soja transgénique est massivement importé par l'UE pour équilibrer l'alimentation des volailles, des porcs et des vaches laitières en protéines végétales. »

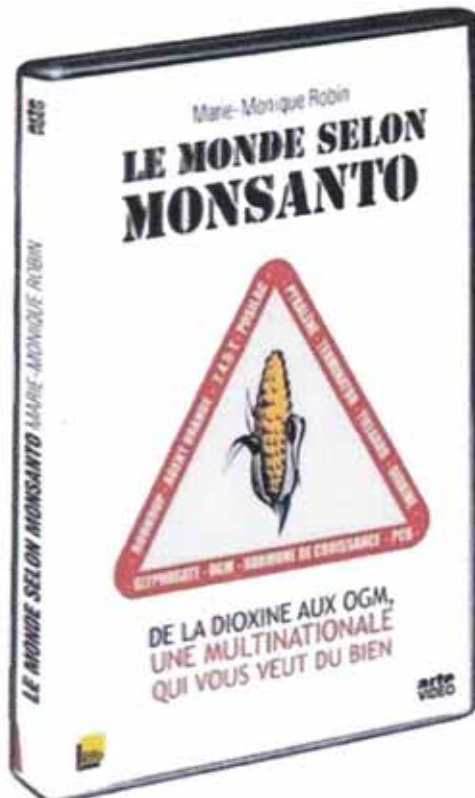
Un article de L'humanité (Suite)

« Selon Jean-Louis Durand, chercheur à l'INRA [Les grandes firmes productrices de semences jouent la politique du fait accompli, les besoins de rentabilité des capitaux et les stratégies industrielles en concurrence n'ayant que faire du temps nécessaire pour observer durablement les conséquences induites par la culture de ces nouvelles plantes].

Les firmes rétorquent que les produits mis en culture ont été évalués par des comités scientifiques. On nous a demandé si l'ingestion accidentelle de plantes transgéniques était toxique. En tant qu'aliment, pour nous, c'est non. Mais il faut aller au-delà des risques technologiques de dissémination dans la nature pour étudier à long terme les conséquences du passage des gènes à travers la barrière digestive.

De leur côté, les agriculteurs de la Confédération paysanne, de la Coordination rurale, de la FNSEA et du MODEF ne plaident pas pour ces cultures. Certains y sont franchement hostiles. D'autres demandent que la France n'abandonne pas la recherche afin de ne pas se retrouver sous la dépendance des Etats-Unis dans quelques années. Enfin, la véritable politique de confiscation des semences que développent les firmes multinationales soulève de graves problèmes éthiques : le risque existe de voir l'ensemble des ressources génétiques devenir la propriété des grandes firmes semencières et de les voir prendre les peuples en otages »

Source : L'Humanité -Article du 24 juin 1999- Par internet



Un commentaire envoyé à Amazon par un lecteur.

« Enfin un livre qui nous dit ce qu'a fait une des plus grandes sociétés aujourd'hui productrices d'OGM concernant les plantes vivrières du monde entier et qui nous livre son passé. On comprend mieux les luttes d'influence qui se déroulent dans le monde afin de réussir à imposer les OGM dont le produit actif est breveté et donc impossible à réutiliser sans payer de royalties. On apprend que cette société et d'autres sont prêtes à tout pour gagner de l'argent quitte à empoisonner par demi-omission le monde entier. En effet, celle-ci n'hésite pas à soudoyer la communauté scientifique pour imposer ses vues et ses produits sans que ceux-ci aient procédé à des tests cliniques, sanitaires et écologiques. Cette société est déjà responsable dans son histoire de plusieurs catastrophes écologiques, industrielles et humaines. Donc à lire absolument avant de faire ses courses. Car même si la France a décidé d'étiqueter la présence ou non d'OGM dans les produits alimentaires, qu'en est-il vraiment ? La contamination est partout ! Personnellement, j'ai également changé d'avis concernant l'utilisation domestique d'herbicides bien connus et réputés sans danger... et je préfère désormais le désherbage manuel ! »

Source : Amazon- Par internet

MONSANTO est une entreprise -un oligopole- située à Saint-Louis, Etats-Unis. A l'origine fabricant de produits chimiques, elle est aujourd'hui spécialisée dans les biotechnologies végétales. C'est MONSANTO qui a fabriqué le « PCB » à base de dioxine et « l'agent orange » massivement utilisés par l'armée américaine au Vietnam. MONSANTO produit un « herbicide total ». Mais MONSANTO est surtout connue comme fabricant de plantes génétiquement modifiées (OGM) qu'elle produit et diffuse massivement depuis 1983. Pour assurer leur commercialisation, MONSANTO développe une intense campagne de lobbying à l'échelle mondiale. On lit dans Le Monde du 10 Octobre 2008 : « MONSANTO ne connaît pas la crise. Pour l'exercice 2007-2008, MONSANTO a réalisé un profit record : 2 Milliards \$ (1,47 Milliards €). Son chiffre d'affaires est en hausse de 36 % à 11,4 milliards €. MONSANTO profite des ventes meilleures que prévu de ses semences OGM et de ses désherbants qui y sont associés. Nous avons une croissance significative devant nous à ajouté MONSANTO »

Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?

5- Quelques catastrophes industrielles

- **SEVESO** (Italie)

Le 10 juillet 1976 un élément de l'usine Icmesa libère un nuage toxique comprenant notamment de la dioxine. Cette usine est une filiale du groupe Suisse Roche. La dioxine était utilisée principalement comme défoliant par les Américains au Vietnam (agent orange). En Italie, les arbres perdent leurs feuilles ; 3 300 animaux domestiques sont morts et il faudra en abattre 70 000 gravement intoxiqués. Les sols agricoles et les maisons devront être décontaminés. Près de 200 personnes, surtout des enfants sont malades, mais officiellement on n'a enregistré aucun décès.

- **THREE MILES ISLAND** (Etats-Unis)

Le 28 mars 1979, une augmentation de la température dans le circuit de refroidissement s'est traduite par un rejet de divers gaz radioactifs dans l'atmosphère, mais selon les experts en quantité trop faible pour avoir des effets néfastes sur la santé du public.

Source : Santé Canada -Par internet

- **BHOPAL**

Le 3 décembre 1984, une usine fabriquant des pesticides explose et répand 40 000 tonnes d'isocyanate de méthyle dans l'atmosphère. On compte 360 000 victimes, atteintes à des degrés divers : incapacité totale, partielle, temporaire ou définitive, blessures diverses. Le nombre de morts est estimé selon les sources, entre 16 000 et 30 000. De nombreuses personnes, contaminées meurent encore aujourd'hui. L'entreprise appartenait à l'Union Carbide (aujourd'hui Dow Chemical) puissant groupe américain. Une longue bataille juridique a eu lieu et les victimes ont reçu des indemnités dérisoires, généralement limitées à 500 \$.



27 mars 2006 : marche de solidarité à New Delhi
Source : Internet

- **TCHERNOBYL** (Ukraine - à l'époque URSS)

Le 26 avril 1986 le cœur de l'un des réacteurs de la centrale atomique Lénine de Tchernobyl explose, ce qui a entraîné l'éparpillement autour de gaz et de particules radioactifs dans le sol et dans l'atmosphère. Ils se sont propagés très loin, en France par exemple. Cette catastrophe est due à des fautes graves des techniciens qui ont violé les procédures de sécurité. Il s'agit d'une explosion chimique et non nucléaire. Le confinement du réacteur est mis en oeuvre. Une zone de 30 km autour de la centrale a été évacuée, soit 300 000 hectares et 2 500 000 habitants. Près de 600 000 ouvriers procéderont au nettoyage de la zone contaminée. Une centaine au moins de ces ouvriers sont morts, irradiés pendant leur travail et plusieurs milliers d'autres sont menacés de cancer. Pour la population potentiellement contaminée les décès ayant lieu ou à venir se montent à plusieurs milliers, voire à plusieurs dizaines de milliers. Des cancers, notamment de la thyroïde dans divers pays européens exposés aux particules radioactives transportées par les courants aériens ont été diagnostiqués, notamment en France.

• **AZF**



Source : Internet

Le 21 septembre 2001, 400 tonnes de nitrates d'ammonium explosent dans un dépôt de l'usine AZF (AZote Fertilisants) de Toulouse, filiale de TOTALFINA. Le bilan de l'explosion est de 30 morts, dont 8 extérieurs à l'entreprise et 2 500 blessés. A noter que dix-huit mois après l'explosion 14 000 personnes, fortement stressées, étaient toujours sous traitement. De nombreux bâtiments publics et privés, les 150 bus d'une société de bus toulousain, le Parc de l'Equipement, sont détruits. Les dégâts matériels ont été évalués à 2 milliards d'euros. Comme pour les autres cas cités plus haut, TOTALFINA a engagé une course de lenteur et d'obstruction au niveau juridique. Le procès en correctionnelle d'AZF doit s'ouvrir le 23 février 2009, soit près de huit ans après l'explosion et doit durer de 12 à 16 semaines.

• **LE VOLCAN DE BOUE DE SIDOARJO** (Indonésie)



Le 29 mai, à Sidoarjo, à la suite d'un forage effectué par une entreprise pétrolière, un volcan jaillit à la cadence de 50 000 m³ par jour. Usines et villages sont submergés. Des routes et des voies ferrées ont été fermées. Des digues ont été installées pour canaliser le flot de boue vers la mer. L'éruption continue à ce jour.

Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?

Point 2

La genèse du concept de développement soutenable

➤La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement

Une Conférence des Nations Unies sur l'environnement s'est tenue à Stockholm du 5 au 16 juin 1972. Le concept de développement soutenable n'apparaît pas dans ses débats ni dans les documents. Cependant la Conférence, dans ses débats, la déclaration générale et le plan d'action proposé fait de l'environnement une question majeure au plan international. La Conférence proclame que l'environnement est indissociable des droits à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes. La Conférence considère également qu'une politique de régulation, au niveau des Etats, des collectivités locales est nécessaire ; elle invite simultanément que les citoyens, les entreprises doivent également prendre leurs responsabilités.

La Conférence a créé, à l'ONU, un organisme dénommé Programme des Nations Unies pour l'Environnement qui a les missions suivantes :

- assurer la coordination des programmes relatifs à l'environnement des organismes des Nations Unies,
- conseiller les organismes gouvernementaux sur l'élaboration et l'exécution des programmes relatifs à l'environnement,
- assurer la coopération des milieux scientifiques et d'autres milieux professionnels de toutes les régions du monde,
- fournir des services consultatifs pour encourager la planification à moyen et à long terme des programmes des Nations Unies dans le domaine de l'environnement.

Les pays dits à l'époque « socialistes » ont boycotté la Conférence. On doit constater que, après la Conférence, les questions de l'environnement ont été pris en compte en tant que telles par la création de Ministères de l'environnement en plus des 10 - seulement - qui existaient en 1972.

Le Rapport Brundtland - voir ci-après - situera les questions de l'environnement dans une perspective plus large, celle du **développement soutenable**, qui aurait pu ouvrir de nouvelles perspectives politique, sociale et professionnelle.

On trouvera en Annexe :

- la Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement,
- 26 principes

Voir annexe ci-après pp19, 20, 21, 22

➤Le Rapport Meadows, le Club de Rome* et l'écologie

Remis en 1972 au Club de Rome « *The limits of Growth* » -*Les limites de la croissance*- « *Halte à la croissance* » est un rapport rédigé en 1970 par une équipe du Massachusetts Institute of technology et notamment par un chercheur, Meadows Le MIT est un organisme de recherche américain, qui compte 1000 enseignants et 1000 étudiants. Le rapport Meadows fondait ses prédictions sur une simulation mathématique de l'évolution de l'humanité. Il prévoyait notamment que la croissance économique conduirait à un effondrement par épuisement des ressources. En premier lieu, le modèle mathématique utilisé pour fonder la catastrophe était extrêmement sommaire et de ce fait rendait peu crédible les conclusions. Mais le rapport Meadows posait cependant des questions pertinentes. Meadows écrivait notamment « *Nous avons la conviction que la prise de conscience des limites matérielles de l'environnement mondial et des conséquences tragiques d'une exploitation irraisonnée des ressources terrestres est indispensable à l'émergence de nouveaux modes de pensée qui conduiront à une révision fondamentale, à la fois du comportement des hommes et, par la suite, de la structure de la société dans son ensemble* ».

Le Rapport Meadows a suscité de très violentes oppositions, fondées essentiellement sur des approches idéologiques, des approches quantitatives et productivistes, aussi bien du côté CNPF - le MEDEF de l'époque - que du Parti Communiste Français, ainsi que d'hommes de droite, comme Raymond Barre.

*Club de Rome : voir encadré ci-après

Le Club de ROME

Le Club de Rome est comme on le dit aujourd'hui un « think tank* ». Il réunit des scientifiques, des économistes, des universitaires, des fonctionnaires de niveau national ou international des industriels de 53 pays. Le Club de Rome a été créé le 8 avril 1968 à l'initiative d'Aurelio Peccei, un italien membre du Conseil d'administration de FIAT et d'Alexander King, scientifique et fonctionnaire écossais, ancien directeur de l'OCDE (Organisation de Coopération et de développement économiques). Le Club de Rome, à la suite d'une initiative qu'il nomma « World Problematique » (*Problématique mondiale*). Avec ce concept, le Club de Rome prétendait décrire les problèmes les plus critiques de l'humanité. Le premier rapport commandé par le Club de Rome fut *Les limites de la croissance* (cf page précédente). Le Club de Rome produit des rapports, par exemple le Rapport Peak Oil sur le pétrole ; il tient une conférence annuelle. Le Club de Rome fonctionne, au niveau mondial en réseau par l'intermédiaire d'une trentaine d'Associations du Club de Rome dans divers pays.

***Think tank**

Fondation, association, bureau d'études élaborant des propositions pour le patronat, les partis politiques, le gouvernement

➤L'UICN adopte le concept de développement soutenable

Le concept de **développement soutenable** -en anglais **sustainable development**- apparaît en 1980 dans un rapport de l'UICN intitulé « *La stratégie mondiale pour la conservation* ». Mais c'est seulement avec le Rapport Brundland comme on le verra ci-après qu'il sera adopté dans le monde entier, avec toutefois des traductions comportant d'importantes déviations idéologiques.

L'UICN -Union internationale pour la conservation de la nature- a été fondée en 1948, lors d'une conférence qui s'est tenue en France à Fontainebleau. Plus de 1000 organisations sont membres de l'UICN représentant 160 pays et 800 organisations non gouvernementales. Plus de 10000 scientifiques apportent leur collaboration à l'UICN. L'UICN est dirigée par un Conseil élu tous les 4 ans par les organisations membres lors du Congrès mondial de la nature.

L'UICN a son siège central à GLAND (Confédération helvétique)

L'UICN est financée par des Etats, et pour 65 % par une dizaine de donateurs bilatéraux

L'UICN bénéficie du statut d'observateur officiel auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies

la mission de l'UICN est d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et d'assurer que les ressources soient utilisées de manière équitable et soutenable

exemples d'activité de l'UICN : publication de la liste rouge, répertoriant les espèces végétales ou animales en danger dans le monde ; catégorisation des zones terrestres ou marines qui doivent être dédiées à la protection et à la conservation de la diversité biologique ou aux ressources naturelles et culturelles associées.

Source : site Internet de l'UICN

C'est à Barcelone que s'est tenu du 5 au 14 Octobre 2008 le IV^o Congrès de la Nature qui se tient tous les quatre ans. Plus de 8000 personnes se sont réunies sur le thème « *un monde divers et soutenable* ».

Ce 4^o Congrès s'est déroulé en deux moments :

- du 5 au 9 Octobre, s'est tenu le Forum mondial de la nature où des organisations et des spécialistes présents ont présenté leurs activités, et confronté leurs expériences face à la crise écologique actuelle,
- du 10 au 14 Octobre, s'est tenue l'Assemblée générale des membres de l'UICN. L'Assemblée a adopté des résolutions et recommandations pour peser sur la politique de l'environnement des Etats et elle a approuvé le programme de l'UICN.

Annexe au point 2

"Conférence des Nations Unies sur l'environnement" en 1972 !

Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement, s'étant réunie à Stockholm du 5 au 16 juin 1972, et ayant examiné la nécessité d'adopter une conception commune et des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement,

Proclame ce qui suit :

L'homme est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel. Dans la longue et laborieuse évolution de la race humaine sur la terre, le moment est venu où, grâce aux progrès toujours plus rapides de la science et de la technique, l'homme a acquis le pouvoir de transformer son environnement d'innombrables manières et à une échelle sans précédent. Les deux éléments de son environnement, l'élément naturel et celui qu'il a lui-même créé, sont indispensables à son bien-être et à la pleine jouissance de ses droits fondamentaux, y compris le droit à la vie même.

La protection et l'amélioration de l'environnement est une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique dans le monde entier ; elle correspond au vœu ardent des peuples du monde entier, et constitue un devoir pour tous les gouvernements. L'homme doit constamment faire le point de son expérience et continuer à découvrir, à inventer, à créer et à avancer. Aujourd'hui, ce pouvoir qu'a l'homme de transformer le milieu dans lequel il vit, s'il est utilisé avec discernement, peut apporter à tous les peuples les bien-faits du développement et la possibilité d'améliorer la qualité de la vie. Utilisé abusivement ou inconsidérément, ce même pouvoir peut causer un mal incalculable aux êtres humains et à l'environnement. Les exemples de dommages, de destruction et de dévastation provoqués par l'homme se multiplient sous nos yeux en de nombreuses régions du globe : on constate des niveaux dangereux de pollution de l'eau, de l'air, de la terre et des êtres vivants ; des perturbations profondes et regrettables de l'équilibre écologique de la biosphère ; la destruction et l'épuisement de ressources irremplaçables ; enfin de graves déficiences qui sont dangereuses pour la santé physique, mentale et sociale de l'homme, dans l'environnement qu'il crée, et en particulier dans son milieu de vie et de travail.

Dans les pays en voie de développement, la plupart des problèmes de l'environnement sont causés par le sous-développement. Des millions d'hommes continuent à vivre bien au-dessous des niveaux les plus bas compatibles avec une vie humaine décente, privés du nécessaire en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement, le logement, l'éducation, la santé et l'hygiène. En conséquence, les pays en voie de développement doivent orienter leurs efforts vers le développement, en tenant compte de leurs priorités et de la nécessité de préserver et d'améliorer l'environnement. Dans les pays industrialisés, les problèmes de l'environnement sont généralement liés à l'industrialisation et au développement des techniques. Dans le même but, les pays industrialisés doivent s'efforcer de réduire l'écart entre eux et les pays en voie de développement.

L'augmentation naturelle de la population pose sans cesse de nouveaux problèmes pour la préservation de l'environnement et il faudrait adopter, selon que de besoin, des politiques et des mesures appropriées pour régler ces problèmes. Les hommes sont ce qu'il y a de plus précieux au monde. C'est le peuple qui anime le progrès social et crée la richesse de la société, qui développe la science et la technique et, par son dur travail, transforme sans cesse l'environnement. Avec le progrès social et l'évolution de la production, de la science et de la technique, l'aptitude de l'homme à améliorer son environnement se renforce chaque jour.

Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier en songeant davantage à leurs répercussions sur l'environnement. Nous pouvons, par ignorance ou par négligence, causer des dommages considérables et irréversibles à l'environnement terrestre dont dépendent notre vie et notre bien-être. En revanche, en approfondissant nos connaissances et en agissant plus sagement, nous pouvons assurer, à nous-mêmes et à notre postérité, des conditions de vie meilleures dans un environnement mieux adapté aux besoins et aux aspirations de l'humanité. Il existe de larges perspectives pour l'amélioration de la qualité de l'environnement et la création d'une vie heureuse. Il faut de l'enthousiasme, mais aussi du sang-froid ; des efforts intenses, mais aussi une action ordonnée. Pour jouir librement des bienfaits de la nature, l'homme doit tirer parti de ses connaissances en vue de créer, en coopération avec elle, un environnement meilleur.

Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?

Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial, une tâche dont il faudra coordonner et harmoniser la réalisation avec celle des objectifs fondamentaux déjà fixés de paix et de développement économique et social dans le monde entier.

Pour que ce but puisse être atteint, il faudra que tous, citoyens et collectivités, entreprises et institutions, à quelque niveau que ce soit, assument leurs responsabilités et se partagent équitablement les tâches. Les hommes de toutes conditions et les organisations les plus diverses peuvent, par les valeurs qu'ils admettent et par l'ensemble de leurs actes, déterminer l'environnement de demain. Les autorités locales et les gouvernements auront la responsabilité principale des politiques et de l'action à mener en matière d'environnement dans les limites de leur juridiction. Une coopération internationale n'est pas moins nécessaire pour réunir les ressources nécessaires afin d'aider les pays en voie de développement à s'acquitter de leurs responsabilités dans ce domaine. Un nombre toujours plus élevé de problèmes d'environnement, de portée régionale ou mondiale ou touchant au domaine international commun, exigeront une coopération étendue entre les pays et une action de la part des organisations internationales dans l'intérêt de tous. La Conférence demande aux gouvernements et aux peuples d'unir leurs efforts pour préserver et améliorer l'environnement, dans l'intérêt des peuples et des générations futures. Principes
Exprime la conviction commune que :

Principe 1

L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures. A cet égard, les politiques qui encouragent ou qui perpétuent l'apartheid, la ségrégation raciale, la discrimination, les formes, coloniales et autres, d'oppression et de domination étrangères sont condamnées et doivent être éliminées.

Principe 2

Les ressources naturelles du globe, y compris l'air, l'eau, la terre, la flore et la faune, et particulièrement les échantillons représentatifs des écosystèmes naturels, doivent être préservés dans l'intérêt des générations présentes et à venir par une planification ou une gestion attentive selon que de besoin.

Principe 3

La capacité du globe de produire des ressources renouvelables essentielles doit être préservée et, partout où cela est possible, rétablie ou améliorée.

Principe 4

L'homme a une responsabilité particulière dans la sauvegarde et la sage gestion du patrimoine constitué par la flore et la faune sauvages et leur habitat, qui sont aujourd'hui gravement menacés par un concours de facteurs défavorables. La conservation de la nature, et notamment de la flore et de la faune sauvages, doit donc tenir une place importante dans la planification pour le développement économique.

Principe 5

Les ressources non renouvelables du globe doivent être exploitées de telle façon qu'elles ne risquent pas de s'épuiser et que les avantages retirés de leur utilisation soient partagés par toute l'humanité.

Principe 6

Les rejets de matières toxiques ou d'autres matières et les dégagements de chaleur en des quantités ou sous des concentrations telles que l'environnement ne puisse plus en neutraliser les effets doivent être interrompus de façon à éviter que les écosystèmes ne subissent des dommages graves ou irréversibles. La lutte légitime des peuples de tous les pays contre la pollution doit être encouragée.

Principe 7

Les Etats devront prendre toutes les mesures possibles pour empêcher la pollution des mers par des substances qui risquent de mettre en danger la santé de l'homme, de nuire aux ressources biologiques et à la vie des organismes marins, de porter atteinte aux agréments naturels ou de nuire à d'autres utilisations légitimes de la mer.

Principe 8

Le développement économique et social est indispensable si l'on veut assurer un environnement propice à l'existence et au travail de l'homme et créer sur la terre des conditions nécessaires à l'amélioration de la qualité de la vie.

Principe 9

Les déficiences de l'environnement imputables à des conditions de sous-développement et à des catastrophes naturelles posent des problèmes graves, et le meilleur moyen d'y remédier est d'accélérer le développement par le transfert d'une aide financière et technique substantielle pour compléter l'effort national des pays en voie de développement et l'assistance fournie en tant que de besoin.

Principe 10

Pour les pays en voie de développement, la stabilité des prix et une rémunération adéquate pour les produits de base et les matières premières sont essentielles pour la gestion de l'environnement, les facteurs économiques devant être retenus au même titre que les processus écologiques.

Principe 11

Les politiques nationales d'environnement devraient renforcer le potentiel de progrès actuel et futur des pays en voie de développement, et non l'affaiblir ou faire obstacle à l'instauration de meilleures conditions de vie pour tous. Les Etats et les organisations internationales devraient prendre les mesures voulues pour s'entendre sur les moyens de parer aux conséquences économiques que peut avoir, au niveau national et international, l'application de mesures de protection de l'environnement.

Principe 12

Il faudrait dégager des ressources pour préserver et améliorer l'environnement, compte tenu de la situation et des besoins particuliers des pays en voie de développement et des dépenses que peut entraîner l'intégration de mesures de préservation de l'environnement dans la planification de leur développement, et aussi de la nécessité de mettre à leur disposition à cette fin, sur leur demande, une assistance internationale supplémentaire, aussi bien technique que financière.

Principe 13

Afin de rationaliser la gestion des ressources et ainsi d'améliorer l'environnement, les Etats devraient adopter une conception intégrée et coordonnée de leur planification du développement, de façon que leur développement soit compatible avec la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement dans l'intérêt de leur population.

Principe 14

Une planification rationnelle est un instrument essentiel si l'on veut concilier les impératifs du développement et la nécessité de préserver et d'améliorer l'environnement.

Principe 15

En planifiant les établissements humains et l'urbanisation, il faut veiller à éviter les atteintes à l'environnement et à obtenir le maximum d'avantages sociaux, économiques et écologiques pour tous. A cet égard, les projets conçus pour maintenir la domination du colonialisme et du racisme doivent être abandonnés.

Principe 16

Dans les régions où le taux d'accroissement de la population ou sa concentration excessive sont de nature à exercer une influence défavorable sur l'environnement ou le développement, et dans celles où la faible densité de population risque d'empêcher toute amélioration de l'environnement et de faire obstacle au développement, il faudrait mettre en oeuvre des politiques démographiques qui respectent les droits fondamentaux de l'homme et qui soient jugées adéquates par les gouvernements intéressés.

Principe 17

Il convient que des institutions nationales appropriées soient chargées de planifier, de gérer ou de réglementer l'utilisation des ressources de l'environnement dont disposent les Etats, en vue d'améliorer la qualité de l'environnement.

Principe 18

Il convient de recourir à la science et à la technique, dans le cadre de leur contribution au développement économique et social, pour déceler, éviter ou limiter les dangers qui menacent l'environnement et résoudre les problèmes qu'il pose, et d'une manière générale pour le bien de l'humanité.

Principe 19

Il est essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement aux jeunes générations aussi bien qu'aux adultes, en tenant dûment compte des moins favorisés, afin de développer les bases nécessaires pour éclairer l'opinion publique et donner aux individus, aux entreprises et aux collectivités le sens de leurs irresponsabilités en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement dans toute sa dimension humaine. Il est essentiel aussi que les moyens d'information de masse évitent de contribuer à la dégradation de l'environnement et, au contraire, diffusent des informations de caractère éducatif sur la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement afin de permettre à l'homme de se développer à tous égards.

Principe 20

On devra encourager dans tous les pays, notamment dans les pays en voie de développement, la recherche scientifique et les activités de mise au point technique, dans le contexte des problèmes d'environnement, nationaux et multinationaux. A cet égard, on devra encourager et faciliter la libre circulation des informations les plus récentes et le transfert des données d'expérience, en vue d'aider à la solution des problèmes d'environnement ; on devra mettre les techniques intéressant l'environnement à la disposition des pays en voie de développement, à des conditions qui en encouragent une large diffusion sans constituer pour eux une charge économique.

Principe 21

Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les Etats ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommage à l'environnement dans d'autres Etats ou dans des régions ne relevant d'aucune juridiction nationale.

Principe 22

Les Etats doivent coopérer pour développer encore le droit international en ce qui concerne la responsabilité et l'indemnisation des victimes de la pollution et d'autres dommages écologiques que les activités menées dans les limites de la juridiction de ces Etats ou sous leur contrôle causent à des régions situées au-delà des limites de leur juridiction.

Principe 23

Sans préjudice des critères qui pourront être retenus par la communauté internationale, ni des normes qui devront être définies à l'échelon national, il faudra dans tous les cas tenir compte des échelles de valeurs prévalant dans chaque pays et de l'applicabilité de normes qui sont valables pour les pays les plus avancés mais qui peuvent ne pas être adaptées aux pays en voie de développement, et être pour ces pays d'un coût social injustifié.

Principe 24

Les questions internationales se rapportant à la protection et à l'amélioration de l'environnement devraient être abordées dans un esprit de coopération par tous les pays, grands ou petits sur un pied d'égalité. Une coopération par voie d'accords multilatéraux ou bilatéraux ou par d'autres moyens appropriés est indispensable pour limiter efficacement, prévenir, réduire et éliminer les atteintes à l'environnement résultant d'activités exercées dans tous les domaines, et ce dans le respect de la souveraineté et des intérêts de tous les Etats.

Principe 25

Les Etats doivent veiller à ce que les organisations internationales jouent un rôle coordonné, efficace et dynamique dans la préservation et l'amélioration de l'environnement.

Principe 26

Il faut épargner à l'homme et à son environnement les effets des armes nucléaires et de tous autres moyens de destruction massive. Les Etats doivent s'efforcer, au sein des organes internationaux appropriés, d'arriver, dans les meilleurs délais, à un accord sur l'élimination et la destruction complète de telles armes.

NOTRE AVENIR A TOUS

Rapport de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU* présidée par Madame Gro Harlem Brundtland

Avril 1987

Source : Internet Extraits

Table des matières

- Avant-propos de la présidente
- Une Terre, un monde

Première partie : Préoccupations communes

- Un avenir compromis
- Vers un développement soutenable *
- Le rôle de l'économie mondiale

Deuxième partie : Problèmes communs

- Populations et ressources humaines
- Sécurité alimentaire
- Espèces et écosystèmes
- Energie
- Industrie
- Le défi urbain

Troisième partie

- La gestion du patrimoine commun
- Paix, sécurité, développement et environnement
- Vers une action commune

Annexes

- Annexe 1 : Résumé des principes juridiques proposés
- Annexe 2 : La Commission et ses travaux
- Liste des encadrés
- Liste des tableaux

Source : Internet

*Dans un souci de cohérence avec la problématique développée dans le Point 2, nous avons remplacé la formulation de la version dite officielle française, **développement durable** par **développement soutenable**. Ce dernier terme sera donc utilisé dans tous les extraits du Rapport Brundtland présentés dans cette annexe.

Avant propos de la présidente

« Un programme global de changement, c'est ce qu'on m'a demandé à la Commission mondiale sur l'environnement et le développement d'établir. L'Assemblée générale des Nations Unies a demandé instamment :

- de proposer des stratégies à long terme en matière d'environnement pour assurer un développement soutenable d'ici à l'an 2000 et au-delà;
- de recommander des méthodes pour faire en sorte que l'intérêt porté à l'environnement se traduise par une coopération plus étroite entre les pays en développement économique et social et débouche sur la réalisation d'objectifs communs s'appuyant mutuellement et tenant compte des relations réciproques entre la population, les ressources, l'environnement et le développement;
- d'envisager des moyens permettant à la communauté internationale de faire plus efficacement face aux problèmes de l'environnement;
- de contribuer à définir les identités de vues sur les problèmes à long terme de l'environnement et les efforts qu'il conviendrait de déployer pour résoudre les problèmes que soulèvent la protection et l'amélioration de l'environnement, l'adoption d'un programme d'action à long terme pour les prochaines décennies et des objectifs auxquels la communauté mondiale devrait tendre.

(...)

« Nous vivons à une époque de l'histoire des nations où nous avons plus que jamais besoin d'engager une action et de prendre des responsabilités politiques coordonnées. Les Nations Unies et son Secrétaire général ont une énorme tâche à accomplir. Pour permettre, avec ce sens des responsabilités, que les buts de l'humanité soient atteints et ses aspirations réalisées, il faudra pouvoir compter sur le soutien actif de nous tous.

(...)

« Ce que nous avons peut-être de plus urgent à faire aujourd'hui est de persuader les nations de la nécessité du retour au multilatéralisme. Le problème de la reconstruction après la seconde guerre mondiale a été le vrai moteur de notre système de la création de notre système économique international de l'après-guerre. Le souci de découvrir des voies de développement soutenable devrait être la motivation - impérieuse s'il en est - d'un renforcement de la recherche de solutions multilatérales et d'une refonte du système économique international de coopération. Ce problème et ce souci transcendent la souveraineté nationale, les stratégies de profit économique appliquées dans des limites étroites et chacune de diverses disciplines de la science.

(...)

« Les années 1960 ont été une époque d'optimisme et de progrès, lorsqu'on fondait davantage d'espoirs dans un monde nouveau et meilleur et dans des idées internationales tournées vers le progrès. Les colonies dotées de ressources naturelles devenaient des nations. Il semblait véritablement exister des idées de coopération et de partage.

(...)

« En 1972, la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain a réuni les pays industrialisés et les pays en développement pour définir les droits de l'humanité à un environnement sain et productif. Toute une série de réunions du même type a suivi sur les droits des personnes à une alimentation suffisante, à un logement décent, à l'eau potable, à l'accès aux moyens de choisir les dimensions de leur famille.

«L'actuelle décennie a été marquée par une régression de l'intérêt porté aux problèmes urgents mais complexes qui sont reliés à notre survie même : réchauffement de la Terre, menace contre la couche d'ozone de la planète, la désertification des terres agricoles. Nous avons réagi en exigeant de plus amples informations et en confiant ces problèmes à des organismes mal équipés pour les résoudre. La dégradation de l'environnement, considérée d'abord et avant tout comme le problème des pays riches et comme l'effet secondaire de notre richesse industrielle, est devenue une question de survie pour les pays en voie de développement.

« Tout ceci fait partie de la spirale descendante du déclin écologique et politique dans laquelle sont prisonnières les nations les plus pauvres. Malgré des encouragements officiels surgissant de tous côtés, aucune tendance actuellement identifiable, aucun programme ni aucune politique n'autorise l'espoir de combler le gouffre croissant entre les pays pauvres et les pays riches. Grâce à notre développement, nous avons accumulé des armes capables de modifier le chemin tracé de notre évolution et transmettre à nos descendants une planète que nos ancêtres ne reconnaîtraient plus.

Rapport Brundtland – Avant propos de la présidente (suite)

« En 1982, lors de la définition initiale du mandat de notre Commission, certaines personnes souhaitèrent que cette enquête soit limitée aux problèmes de l'environnement. Ce qui aurait été une grave erreur. L'environnement ne peut être séparé des actions, des ambitions et des besoins de la personne humaine. Toute tentative de le faire en l'isolant des problèmes de l'humanité a donné au mot même d'environnement une connotation de naïveté dans certains cercles politiques. Des gens ont diminué la portée du mot développement en le confiant à ce que les nations pauvres devraient faire pour devenir plus riches, de telle sorte que bien des personnes dans les hautes sphères internationales l'ont automatiquement écarté pour le reléguer dans les mains des spécialistes de ce qu'on appelle l'aide au développement.

« Mais, attention, l'environnement est le lieu où chacun de nous vit et le développement est ce que nous essayons de faire pour améliorer notre sort à l'intérieur du même lieu. Les deux sont inséparables.

(...)

« Nombreux sont les problèmes de survie qui sont liés à un développement inégal, au paupérisme et à la croissance démographique. Ils provoquent des pressions sans précédent sur les terres, les eaux, les forêts et autres ressources naturelles de notre planète et plus particulièrement dans les pays en voie de développement. La spirale descendante du paupérisme et de la dégradation environnementale est un gaspillage de notre potentiel et de nos ressources, en particulier les ressources humaines. Les relations existant entre le paupérisme, l'inégalité et la dégradation de l'environnement sont au centre de notre analyse et de nos recommandations. Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est une nouvelle ère de croissance économique, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et environnementalement soutenable.

(...)

- « C'est à tous les citoyens du monde que la Commission s'adresse maintenant. Ce faisant, nous nous adressons directement à tous ainsi qu'aux institutions mises en place par les peuples du monde entier.
- « La Commission s'adresse aussi aux gouvernements, directement ou par l'entremise de leurs ministères et organismes. L'ensemble de ces gouvernements, regroupés au sein de l'Assemblée générale des Nations unies, est le premier destinataire de ce rapport.
- « La Commission s'adresse également à l'entreprise privée, depuis l'individu travaillant à son compte jusqu'à la plus grande multinationale dont la puissance économique est plus grande que celle de bien des pays et qui a le pouvoir de susciter des changements et des améliorations à long terme.
- « Mais, avant tout, notre message s'adresse aux gens dont le bien-être est l'ultime but de toutes les politiques de l'environnement et du développement. La Commission s'adresse en particulier aux jeunes. Les enseignants du monde entier auront un rôle crucial à jouer pour porter notre message à leur connaissance.

« Si nous n'arrivons pas à faire passer notre message aux parents et aux dirigeants d'aujourd'hui, nous risquons fort de miner le droit fondamental de nos enfants à vivre dans un environnement enrichissant et vivifiant. Si nous ne sommes pas capables de traduire nos mots en un langage qui puisse toucher le cours actuel du développement global de l'humanité»

Source : Internet

Comment se procurer le Rapport Brund land ?

Brice Lalonde, ministre de l'Environnement en 1988, ayant refusé de financer la publication de la version française de rapport Brundtland, celle-ci fut assurée par l'éditeur québécois les Editions du fleuve avec le soutien du ministère de l'Environnement du Québec Aujourd'hui, en partenariat avec l'éditeur canadien Lambda, l'association Adéquations est chargée de diffuser en Europe la réédition du Rapport Brundtland-432 pages -28 €-Contact : **<http://www.adequations.org>**

NOTRE AVENIR A TOUS

**La commission
mondiale sur
l'environnement et le
le développement**

**Editions du Fleuve
publications du Québec
Extraits des pages 51-77**

Source : Internet

« Première partie : Préoccupations communes

VERS UN DEVELOPPEMENT SOUTENABLE

« Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

« Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de besoins et le plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. Ainsi, les objectifs du développement économique et social en fonction de la durée, et ce dans tous les pays-développés ou en développement, à économie de marché ou à économie planifiée. (...)

« Le développement implique une transformation progressive de l'économie et de la société. Cette transformation, au sens le plus concret du terme, peut, théoriquement, intervenir même dans un cadre sociopolitique rigide. Cela dit, il ne peut être assuré si on ne tient pas compte, dans les politiques de développement, de considérations telles que l'accès aux ressources ou la distribution des coûts et avantages. Même au sens le plus étroit du terme, le développement soutenable présuppose un souci d'équité sociale entre les générations, souci qui doit s'étendre, en toute logique, à l'intérieur d'une même génération.

« I- LA NOTION DE DEVELOPPEMENT SOUTENABLE

« Le principal objectif du développement consiste à satisfaire les besoins et aspirations de l'être humain. Actuellement, les besoins essentiels de quantité d'habitants des pays en développement ne sont pas satisfaits : le besoin de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de travailler. Qui plus est, au-delà de ces besoins essentiels, ces gens aspirent - et c'est légitime - à une amélioration de la qualité de leur vie. Un monde où la pauvreté et l'injustice sont endémiques sera toujours sujet aux crises écologiques et autres. Le développement soutenable signifie que les besoins essentiels de tous sont satisfaits, y compris celui de satisfaire leurs aspirations à une vie meilleure.

«Un niveau supérieur au minimum vital serait envisageable à la seule condition que les modes de consommation tiennent compte des possibilités à long terme. Or, nombre d'entre nous vivons au-dessus des moyens écologiques de la planète, notamment en ce qui concerne notre consommation d'énergie. La notion de besoins est certes socialement et culturellement déterminée ; pour assurer un développement soutenable, il faut toutefois promouvoir des valeurs qui faciliteront un type de consommation dans les limites du possible écologique et auquel chacun peut raisonnablement prétendre.

«Pour répondre aux besoins essentiels, il faut réaliser tout le potentiel de croissance ; le développement soutenable nécessite de toute évidence la croissance économique là où ces besoins ne sont pas satisfaits. Ailleurs, développement et croissance économiques sont compatibles, à condition que le contenu de celle-ci respecte les principes que sont la soutenabilité et la non-exploitation d'autrui. Mais à elle seule la croissance ne saurait suffire. En effet, une forte productivité peut tout à fait coexister avec la plus grande indigence et l'environnement ne peut qu'en pâtir. Ainsi, pour que le développement soutenable puisse survenir, les sociétés doivent faire en sorte de satisfaire les besoins, certes en accroissant la productivité, mais aussi en assurant l'égalité des chances pour tous.

Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?

Notre avenir à tous - Le développement soutenable (Suite)

(...)

« Une société peut, de diverses manières, compromettre sa capacité de satisfaire les besoins de ses membres - en surexploitant les ressources par exemple. Dans l'immédiat, le développement technologique peut certes résoudre certains problèmes, mais il peut quelquefois en créer d'autres plus graves. Le développement inapproprié peut en effet marginaliser des portions entières de la population.

(...)

« Au strict minimum, le développement soutenable signifie ne pas mettre en danger les systèmes naturels qui nous font vivre : l'eau, les sols et les êtres vivants.

(...)

[Des limites existent aux ressources naturelles] « et il faudrait, bien avant que le monde n'atteigne les limites, qu'il assure l'équité dans l'accès à ces ressources limitées, qu'il réoriente les efforts technologiques afin d'alléger les pressions.

(...)

« La plupart des ressources renouvelables font partie d'un écosystème fort complexe et il faut définir un seuil maximum d'exploitation, en tenant compte des effets de l'exploitation sur l'ensemble du système.

(...)

« Dans l'esprit du développement soutenable, il importe au plus haut point que le rythme d'épuisement des ressources non renouvelables compromette le moins possible l'avenir.

(...)

« La perte d'espèces végétales et animales peut singulièrement limiter les possibilités des générations à venir ; le développement soutenable exige donc leur conservation.

(...)

« Le développement soutenable exige (...) que les effets nuisibles - sur l'air, sur l'eau et les autres éléments soient réduits au minimum, de manière à préserver l'intégrité globale du système ;

« Dans son esprit même, le développement soutenable est un processus dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des investissements et les changements institutionnels se font de manière harmonieuse et renforcent le potentiel présent et à venir permettant de mieux répondre aux besoins et aspirations de l'humanité.

(...)

CONCLUSION DU CHAPITRE 2

« Au sens le plus large, le développement durable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature. Dans le contexte spécifique des crises du développement et de l'environnement des années '80, que les organismes politiques et économiques nationaux et internationaux n'ont pas résolues, - et ne sont peut-être pas en mesure de résoudre- la poursuite du développement soutenable exige les éléments suivants :

- un système politique qui assure la participation effective des citoyens à la prise de décisions,
- un système économique capable de dégager des excédents et de créer des compétences techniques sur une base soutenue et autonome,
- un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré,
- un système de production qui respecte l'obligation de préserver la base écologique en vue du développement, un système technologique toujours à l'affût de solutions nouvelles,
- un système international qui favorise des solutions soutenables en ce qui concerne les échanges et le financement, et
- un système administratif capable de s'autocorriger.

Ces conditions sont en fait les objectifs que devraient se fixer tous ceux qui entreprennent des activités, nationales ou internationales, dans le domaine du développement. Ce qui compte, c'est la sincérité avec laquelle ces objectifs sont recherchés et l'efficacité des actions correctrices.

Point 3

Du bon usage des mots

Les mots : « **écologie** », « **environnement** », « **développement soutenable** », « **développement durable** » ne sont ni neutres, ni interchangeables : ils se rapportent à des pratiques sociales différentes, à des idéologies différentes, aux mouvements des rapports sociaux et des rapports physiques de production. Ils sont utilisés à des fins partisans par l'écologie politique, dispersée en organisations politiques, associatives, ou sociétés de pensée, progressistes ou réactionnaires.

➤ Ecologie

Le terme a été créé par le biologiste allemand Haeckel en 1866. Il a été forgé à partir de deux mots grecs : oïkos et logos. (*Oïkos* : demeure, maison, habitat... et *logos* ici : discours, réflexion, science...) Haeckel définissait ainsi l'écologie : « *la science des relations des organismes avec le monde environnant, c'est à dire, dans un sens large, la science des conditions d'existence* ». Haeckel a situé l'écologie dans le champ scientifique. A noter que Darwin écrit en 1859 « *L'origine des espèces* » qui fonde la théorie de l'évolution. On trouve dans les travaux de Haeckel et Darwin une conception dialectique au niveau de la biologie, K. Marx vers la même époque fonde également ses travaux sur les rapports sociaux et les rapports sur une conception dialectique.

L'écologie demeure encore aujourd'hui ; elle a toutefois été récupérée au niveau politique. Ainsi un ministère aujourd'hui partie intégrante du MEEDAD avait été baptisé : ministère de « l'Ecologie et du développement durable » se substituant aux précédents ministères ou secrétariats d'Etat dénommés « de l'Environnement ». Dans le décret n° 2007-995 du 31 mai 2007 (J.O. du 1° juin 2007) qui définit les attributions du MEDAD on peut lire

Article 1

« *Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie...* »

Commentaire de cette partie de l'article 1

Le terme « **écologie** » est le premier mot caractérisant le MEEDAD. De ce fait, dans le langage courant le MEEDAD est qualifié très globalement de « Ministère de l'écologie ». On note la rupture avec les situations antérieures « Ministère de l'Equipement » ou assez souvent « Ministère des transports ».

➤ Crise écologique

Le terme **crise**, est appliqué à divers phénomènes : santé, politique, économique, énergétique... Dans la **crise**, les conditions de l'équilibre antérieur sont rompues. Le **capitalisme** connaît depuis toujours des **crises, crises** jusqu'à présent surmontées. Jusqu'à présent, en effet, les classes dominantes sont parvenues à préserver le principe fondamental du capitalisme : la maximisation du taux de profit, sans oublier, l'exploitation, l'aliénation, ...des classes dominées. Ou, en d'autres termes, dans le mouvement réel de la société, l'hégémonie des classes dominées ne s'est pas réalisée et de ce fait la transformation sociale n'a pas été réalisée.

S'il est exact que la **crise du capitalisme** concerne la formation sociale dans son ensemble, on peut cependant considérer des crises dans des domaines tels que : **crise du logement**, et, pour ce qui nous concerne ici plus particulièrement, **la crise écologique**.

Analyser la **crise écologique** ne nous exonère pas d'analyser la crise du capitalisme et notamment la crise du capitalisme financier de 2008. La **crise écologique** a pris une telle ampleur qu'on peut légitimement se demander, pour prendre un seul exemple, si notre planète sera encore habitable dans quelques décennies. Les scientifiques nous disent que la crise écologique n'est pas un phénomène naturel -comme la gravitation par exemple- mais résulte de l'activité humaine. Pour ma part je pense que la crise économique est imputable au système capitaliste. Cette position conduirait à lutter sans séparer l'économique, le social, la démocratie et l'écologie.

➤ **Environnement**

Le concept d'environnement a été utilisé depuis quelques décennies pour donner un cadre et une légitimité à un ensemble de mesures destinées à l'origine à combattre les effets induits d'activités, le plus souvent industrielles, génératrices de pollution et de nuisances. L'approche s'est élargie en intégrant les préoccupations du milieu naturel et de son équilibre.

Article 1

*« Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie (...) prépare et met en oeuvre la politique du gouvernement dans les domaines du développement durable et de **l'environnement**,*

Commentaire de cette partie de l'article 1

Le terme « **environnement** » est utilisé dans l'article 1 pour caractériser la politique de l'Etat dans le domaine de l'organisation de l'espace.

Définition(s)

Le terme **environnement** (environnement ***en anglais***) est apparu dans les années 20 dans des publications en langue anglaise. Il s'agit alors d'étudier les conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques), et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur tous les organismes vivants et les activités humaines. Le sens du mot a évolué dans les années 60. Ainsi, la définition francophone de la norme ISO 14001 de 1996 est la suivante : « *le milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations* ».

➤ **Développement**

Le concept de **développement** apparaît dans les politiques gouvernementales après la seconde guerre mondiale. Ainsi le Président des Etats-unis, Harry Truman utilise le mot de **développement** le 20 janvier 1949 dans le cadre de la lutte contre le communisme. C'est le point IV de son discours d'investiture.

»Quatrièmement, il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées (...). Notre but devrait être d'aider les peuples libres du monde à produire, par leurs propres efforts, plus de nourriture, plus de matériaux de construction, plus d'énergie mécanique afin d'alléger leurs fardeaux. Nous invitons les autres pays à mettre en commun leurs ressources technologiques dans cette opération. Leurs contributions seront accueillies chaleureusement. Cela doit constituer une entreprise collective à laquelle toutes les nations collaborent à travers les Nations-unies et ses institutions spécialisées pour autant que cela soit réalisable. Avec la collaboration des milieux d'affaires, du capital privé, de l'agriculture et du monde du travail de ce pays, ce programme pourra accroître grandement l'activité industrielle des autres nations et élever substantiellement leur niveau de vie(...). L'ancien impérialisme -l'exploitation au service du profit étranger- n'a rien à voir avec nos intentions (...) Une production plus grande est la clef de la prospérité et de la paix. Et la clef d'une plus grande production, c'est une mise en oeuvre plus large et plus vigoureuse du savoir scientifique et technique moderne (...).

Source : Internet

Le concept de **développement** apparaît également dans la planification mise en oeuvre en France : le Premier plan (1947-1953) est un plan de modernisation et d'équipement; le Second plan (1954-1957), le troisième (1958-1961), sont également fondés sur le principe de l'accroissement de la croissance. Avec le Quatrième plan (1962-1965) on note une inflexion. La Loi du 4 août 1962 porte approbation du Plan de **développement** économique et social. J'examinerai rapidement la présence du concept de **développement** le programme commun de gouvernement (Extraits).

Extraits du Programme commun de 1972 : quel concept de développement?

**Première Partie
Vivre mieux, changer la vie**

Ch. 1 Vivre mieux, changer la vie

1- Le pouvoir d'achat

Une progression régulière du pouvoir d'achat des salariés est indispensable pour leur permettre de satisfaire de mieux en mieux leurs besoins sans cesse croissants. **Le développement de l'économie** contribuera à cette progression (...).

Ch.2 La santé et la sécurité sociale

Les ressources supplémentaires dégagées chaque année par **le développement de la production** doivent être, pour une part importante, consacrées au **développement de la protection sociale**.

Ch.3 L'urbanisme, le logement, les équipements collectifs

1-Le cadre de vie

Le développement rapide de ces équipements (les équipements collectifs nldr) accompagnera l'élévation du pouvoir d'achat et l'amélioration des prestations sociales.

Ch. 8 Le développement de la vie culturelle

Le développement de l'infrastructure culturelle

**Deuxième Partie :
Démocratiser l'économie,
Développer
le secteur public,
planifier le progrès**

Ch. 5 La politique industrielle

Toutes les grandes branches devront être **développées**.

Ch. 7 Le commerce, l'artisanat, les petites et moyennes entreprises

Parallèlement, le **développement** des coopératives (de commerçants et de consommateurs) sera stimulé.

Ch. 10 Les échanges extérieurs et la défense de la monnaie

Le **développement** de l'épargne populaire sera un élément important du financement équilibré des investissements collectifs et productifs;

Commentaire : On note une approche quantitative et productiviste. Toutefois le développement est intégré dans un processus de démocratie à tous les niveaux de la société et un processus d'appropriation sociale des moyens de production et d'échange au niveau national. Par ailleurs, dans le chapitre 3, un point 6 est consacré à la lutte contre la pollution et les nuisances.

Source : Programme commun du parti communiste et du parti socialiste
signé le 12/7/1972- Editions sociales.

Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ?

➤ **Développement soutenable** et/ou **Développement durable** ?

Le mot **développement** durable apparaît dans l'arrêté définissant le MEEDAD :
« Ministère de l'écologie, de l'énergie du **développement durable** et de l'aménagement du territoire.

« La notion de développement soutenable fait partie du dictionnaire des idées reçues contemporaines (...). Le flou qui entoure cette notion est aussi pour beaucoup dans le succès qu'elle rencontre. La confusion provient en partie de la difficulté à trouver une traduction satisfaisante de l'anglais **sustainable** qui désigne l'action de soutenir, supporter, entretenir, se nourrir... Si c'est le terme **durable**, au sens plus étroit qui est généralement retenu, on rencontre aussi **viable**, **vivable**... Pour ne rien arranger à ce jeu de mots, ces notions sont équivalentes pour certains commentateurs tandis qu'elles recèlent de subtils distinguos pour d'autres. Nous n'entrerons pas dans cette querelle et, pour notre part, nous choisirons comme d'autres [Harribey -1998 ; Damian et Graz- 2001] l'adjectif **soutenable** en arguant, d'une part, que le terme **durable** existe en anglais et, d'autre part qu'il existe un vieux terme français que l'on rencontre notamment dans les textes des ordonnances qui régissaient jadis la gestion des forêts (...) où l'on parle de la nécessité de **soustenir** celle-ci en bon état (...). La notion de soutenabilité permet aussi de mettre l'accent sur d'autres questions relatives à la répartition des richesses entre les générations et à l'intérieur de chaque génération.

« La controverse quant au sens de la notion de développement provient aussi de l'ambiguïté de la notion de développement »

Source : Franck-Dominique Vivien - Le développement soutenable - La Découverte

Une opinion d'Ignacy Sachs sur le développement durable

« Le terme durable est dramatiquement mal choisi. Quand on me parle de la ville durable, je demande toujours s'il agit d'une ville construite en briques »

Source : extrait d'un entretien d'Ignacy Sachs le 23 juin 1998 réalisé par l'Institut d'urbanisme de Paris. Ignacy Sachs, qui travaille à l'Institut des Hautes Etudes en Sciences Sociales a créé le concept d'éco-développement et il a écrit de nombreux ouvrages sur ce concept.

➤ **Ecodéveloppement**

A l'occasion de la préparation de la Conférence des Nations-Unies de Stockholm de 1972 sur l'environnement, un colloque avait été organisé en Suisse qui avait pour objet d'établir que la prise en compte de l'environnement n'était pas un obstacle au développement. C'est à Stockholm que le secrétaire général de la Conférence des Nations-Unies a développé le terme d'écodéveloppement. Strong et d'Ignacy Sachs -voir encadré ci-dessus- considèrent qu'il faut articuler le social, l'écologique et l'économique : ils considèrent que les objectifs de l'écodéveloppement sont sociaux et éthiques, avec une contrainte environnementale, l'économie n'ayant qu'un rôle instrumental.

➤ **Ecosystème**

On appelle écosystème un groupe de communautés biologiques qui se partagent un milieu physique. L'air, la terre, l'eau et les organismes vivants, y compris les êtres humains, interagissent pour former un écosystème. L'écosystème est une unité de base en écologie (*voir plus haut ce terme*) qui évolue en permanence. Ce terme fut proposé en 1935.

➤ **Croissance**

La **croissance** est évoquée sans cesse par les gouvernements successifs : elle est considérée comme le symptôme de la santé économique du pays. Elle donne lieu à des comparaisons au plan international, avec une fascination sur les chiffres de la croissance chinoise. Une idéologie de la croissance sans fin était développée : elle se traduisait dans les revendications syndicales quantitatives pour chaque secteur. Cette croissance devait permettre de mettre en oeuvre les politiques sociales et d'assurer le plein emploi. *Voir ci-après les extraits d'un article de Jean Gadrey sur ce thème.*

➤ **Globalisation**

Le terme de **globalisation**, écrit en anglais des Etats-unis **globalization** a été utilisé dans les sciences sociales dans les années '60 et utilisé à partir du début des années '80 par les économistes, les altermondialistes,... Il faut noter que ce nouveau concept apparaît au moment où comme on l'a dit par ailleurs, le capitalisme entre dans une nouvelle période, celle du « post-fordisme ». Un autre concept a été utilisé, notamment dans les travaux des géographes, mais aussi des politiques, des altermondialistes : la mondialisation, avec l'apparition du mot d'ordre « **un autre monde est possible** ». Rappelons aussi les concepts d'impérialisme, avec notamment l'ouvrage célèbre de Lénine, « **L'impérialisme stade suprême du capitalisme** » (1916).

Le concept de **globalisation (globalization)** s'applique généralement à l'industrie, à la finance, à l'économie de façon générale, à la politique -notamment pour caractériser l'OMC, le FMI, la Banque mondiale- à la culture, à la technique -par exemple pour ce qui concerne le processus d'information, Internet- voire le langage, avec la tendance à l'hégémonie de la langue anglaise.

Le concept de **globalisation (globalization)** se réfère plus particulièrement au mouvement du capital, et, en particulier du capitalisme financier : les grandes entreprises - les françaises par exemple sont des oligopoles opérant au niveau mondial ; le capital circule, à l'échelle internationale, avec des sommes colossales entre les entreprises, les places financières, les paradis fiscaux, avec des transactions qui, grâce à l'informatisation, s'effectuent en temps réel. La **globalisation (globalization)** illustre un phénomène très important : le développement des forces productives au niveau de la planète toute entière ; les politiques nationales - dans de nombreux domaines - sont donc en contradiction avec ce mouvement. Ce qui interpelle le mouvement social - et notamment les syndicats - pour le développement des luttes.

➤ **Libéralisme**

Le concept de libéralisme a été - notamment depuis l'effondrement des pays socialistes l'objet d'une récupération et d'un renversement de sens par les idéologues et les politiques partisan du maintien - ou plutôt du renforcement - de l'exploitation et de l'aliénation des classes dominées par les classes dominantes.

C'est seulement en 1823 qu'apparaît le mot libéralisme dans le Dictionnaire universel de la langue française. Toutefois, au XVIII^e siècle, dans le mouvement dit « Les lumières » des théories élaborées par des écrivains comme Kant, Locke, Montesquieu, Rousseau... proposent des principes d'organisation de la société : droits naturels, limitation des prérogatives du souverain, séparation des pouvoirs, liberté de conscience. Ces principes ont été formalisés par des juristes et traduits dans la Constitution des Etats-unis, et dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

Une intense bataille idéologique et politique s'est développée pour l'exercice de ces droits et pour leur exercice dans la pratique politique, exprimant la lutte de la bourgeoisie pour l'hégémonie sociale et politique.

Mais il est apparu très rapidement que les concepts du libéralisme devaient être précisés et développés. Avec l'hégémonie de la bourgeoisie, la lutte de classe s'est maintenue, développée et accentuée, entre -comme le dit Marx de manière métaphorique et synthétique- la bourgeoisie et le prolétariat.

En d'autres termes, quels devaient être les droits sociaux, professionnels, politiques des classes dominées à la suite de la Révolution industrielle ? Un corpus a été élaboré par différents courants du mouvement social, marxistes, anarchistes, socialistes de multiples obédiences. Dans des luttes très âpres, souvent violentes et sanglantes, des droits ont été conquis. Ces droits imposés ont toujours été contestés. Des projets politiques de transformation sociale ont été élaborés, mais jamais mis en pratique.

La récupération et la perversion du libéralisme consiste à prétendre que ces nouveaux droits conquis mettent en cause la liberté des individus, procèdent du totalitarisme, expriment une lutte de classes qui est niée.

Deux exigences s'imposent dans cette période :

- la lutte pour les droits sociaux des salariés
- l'élaboration d'un projet politique de transformation

➤ **Trente Glorieuses**

L'expression « Les Trente Glorieuses » a été créée par l'économiste français Jean Fourastié. Cela concerne la période de la Libération à la fin des années 70. Ces années ont été, en France, comme dans les autres pays capitalistes une période marquée par

- une forte croissance économique,
- une augmentation des salaires directs et des salaires indirects (Sécurité sociale, retraite),
- un développement des droits sociaux des salariés.

Cette période a été présentée souvent comme une situation de compromis social. Il convient de rappeler que le compromis salarial dont nous avons indiqué quelques éléments ci-dessus a résulté, non pas d'un processus de collaboration des classes, mais de luttes intenses des salariés, et du mouvement social pour la démocratie, contre les guerres coloniales, pour la paix.

➤ **Transformation sociale**

Que signifie aujourd'hui une orientation de ***transformation sociale*** ? Est-ce un objectif pour le mouvement social au XXI^e siècle ? Si oui, quel contenu lui donner ? Comment un tel contenu peut servir de fédérateur et de catalyseur aux luttes des salariés ?

1. Un autre monde est possible.

2. Cette conviction est fondée sur le fait que des luttes, des expériences, des pratiques sociales sont – même limitées – des éléments pour le construire.

3. Une alternative globale d'émancipation,

Si elle est proposée - et je pense qu'elle doit l'être - elle ne peut être construite que par le mouvement social. Il est urgent de mener en France -comme ailleurs- le combat idéologique. Il est urgent de mettre un terme au sarkozysme ; le sarkozysme, comme les politiques de Thatcher en Grande Bretagne, de Reagan aux Etats-Unis et, plus récemment de Bush encore aux Etats-Unis sont, au plan idéologique, une tentative pour éradiquer des consciences la possibilité même d'une émancipation. Une telle émancipation, une telle rupture n'apparaît-elle pas nécessaire dans la crise du capitalisme en 2008, et particulièrement du capital financier ? La politique monétaire qui consiste à accorder des milliers de milliards de dollars ou d'euros au capital, alors que la pression sur le salaire direct ou indirect est devenue insupportable est la preuve irréfutable d'un processus d'exploitation et d'aliénation, au premier chef, des salariés.

4. Comment mettre en oeuvre un processus de transformation sociale ?

Il est nécessaire de revendiquer plus d'Etat social, d'exiger l'accroissement du salaire direct, indirect, l'extension des droits sociaux et professionnels. Mais il est aussi nécessaire de s'interroger sur le rôle de l'Etat - et plus globalement de la puissance publique - au niveau local, national, européen et même mondial. La crise du capitalisme de 2008 conduit nécessairement à s'interroger sur le rôle des instances monétaires (FMI, Banque mondiale, Groupe des 8...) mais aussi politiques, et, en particulier de l'ONU.

5. Une exigence : la démocratie.

Un mouvement d'émancipation, une mobilisation du mouvement social vers un objectif de transformation sociale seront voués à l'échec s'ils ne placent pas la démocratie au premier rang. Ce qui veut dire rupture avec les pratiques de délégation, exigences de libertés individuelles et collectives élargies, appropriation des savoirs et des pouvoirs.

Annexe sur l'ensemble du document

Encadré N°1

Extraits d'un article de Michaël LÔWY : L'éco-socialisme

« Qu'est-ce que l'éco-socialisme ? Il s'agit d'un courant de pensée et d'action idéologique qui fait siens les acquis fondamentaux du marxisme en le débarrassant de ses scories productivistes. Pour les éco-socialistes, la logique du marché et du profit, de même que celle de l'autoritarisme bureaucratique de feu le 'socialisme réel', sont incompatibles avec les exigences de sauvegarde de l'environnement naturel. Tout en critiquant l'idéologie des courants dominants du mouvement ouvrier, ils savent que les travailleurs et leurs organisations sont une force essentielle pour une transformation radicale du système et pour l'établissement d'une nouvelle société socialiste et écologique.

« Ce courant est loin d'être homogène, mais la plupart de ses représentants partagent certains thèmes communs. En rupture avec l'idéologie productiviste du progrès - dans sa forme et/ou bureaucratique, - et opposé à l'expansion à l'infini d'un mode de production et de consommation destructeur de la nature, il représente une tentative originale d'articuler les idées fondamentales du socialisme marxiste avec les acquis de la critique écologique.

« Le raisonnement éco-socialiste repose sur deux arguments essentiels :

1-Le mode de production et de consommation actuel des pays capitalistes avancés, fondé sur une logique d'accumulation illimitée (du capital, des profits, des marchandises), du gaspillage des ressources, de consommation ostentatoire et de destruction accélérée de l'environnement, ne peut aucunement être étendu à l'ensemble de la planète, sous peine de crise écologique majeure. Selon des calculs récents, si l'on généralisait à l'ensemble de la population mondiale la consommation moyenne d'énergie des USA, les réserves connues de pétrole seraient épuisées **en 19 jours**. Ce système est donc nécessairement fondé sur le maintien et l'aggravation de l'inégalité criante entre le Nord et le Sud.

2-En tout état de cause, la continuation du 'progrès' capitaliste et l'expansion de la civilisation fondée sur l'économie de marché, avec son calcul à court terme des pertes et des profits, est intrinsèquement contradictoire avec une rationalité écologique, qui prend en compte la temporalité longue des cycles naturels. Il ne s'agit pas d'opposer les 'mauvais' capitalistes écocides aux 'bons' capitalistes verts : c'est le système lui-même, fondé sur l'impitoyable compétition, les exigences de rentabilité, la course au profit rapide, qui est destructeur des équilibres naturels. Le prétendu capitalisme vert n'est qu'une manoeuvre publicitaire visant à vendre une marchandise ou, dans le meilleur des cas, une initiative locale équivalente à une goutte d'eau sur le sol aride du désert capitaliste.

« Contre le fétichisme de la marchandise et l'autonomisation réifiée de l'économie par le néo-libéralisme, l'enjeu de l'avenir est, pour les éco-socialistes, la mise en oeuvre d'une économie morale (...), c'est à dire une politique économique fondée sur des critères non monétaires et extra-économiques : en d'autres termes, la 'réintronisation' de l'économie dans l'écologique, le social et le politique.

« Les réformes partielles sont totalement insuffisantes : il faut remplacer la micro-rationalité sociale et écologique, ce qui implique un véritable **changement de civilisation**. Cela est impossible sans une profonde réorientation **technologique**, visant au remplacement des sources actuelles d'énergie par d'autres, non polluantes et renouvelables, telles que l'énergie éolienne ou solaire. La première question qui se pose est donc celle du contrôle des moyens de production, et surtout des décisions d'investissement et de mutation technologique, qui doit être arraché aux banques et entreprises capitalistes pour devenir un bien commun de la société. Certes, le changement radical concerne non seulement la production, mais aussi la **consommation**. Cependant, le problème de la civilisation bourgeoise - industrielle n'est pas - comme le prétendent certains écologistes - 'la consommation excessive' de la population et la solution n'est pas une 'limitation' générale de la consommation, notamment dans les pays capitalistes avancés. C'est le type de consommation actuel, fondé sur l'ostentation, l'aliénation marchande et l'obsession accumulative qui doit être mis en question ».

Source : Actuel -Marx, N°44 - Alter-mondialisme anti-capitalisme

Annexe sur l'ensemble du document (Suite)

Encadré N°2

Extraits d'un article de Jean Gadrey :

Exigences écologiques, exigences sociales : complémentarité et contradictions

« Un débat existe en France, depuis fort longtemps, entre les écologistes et les défenseurs d'exigences syndicales et sociales. Il évolue dans le bon sens, celui d'un rapprochement, mais des incompréhensions subsistent. ATTAC est un des lieux où se déroule le débat (...).

« Pour sauver la planète » ,

1. il faut réduire les inégalités
(...)
2. les revendications syndicales et sociales en France, le combat contre les inégalités (en France et dans le monde) ne peuvent plus aujourd'hui reposer sur les mêmes analyses qu'avant la crise écologique, notamment parce que la croissance doit être remise en question, et avec elle d'autres représentations du social
(...)
3. le besoin de scénarios nouveaux

I – « Pour sauver la planète » il faut réduire les inégalités

(...)

1. **Un principe de justice** : au nom de quoi défendre le droit des générations futures à une existence vivable si on ne l'affirme pas avec la même force pour tous les membres des générations actuelles ?
(...)
2. On ne sauvera pas la planète sans une mobilisation générale, sans un **large consentement populaire**. On n'y parviendra pas avec les inégalités actuelles.
(...)

Il faut utiliser les **outils de dissuasion sur les prix et les taxes** et il faut, s'agissant des taxes, en affecter largement ou intégralement le produit à des investissements permettant des économies d'énergie et production d'énergies renouvelables, y compris dans les pays pauvres.
(...)

Mais, sans **un principe de précaution sociale**, sans une réflexion sur le fait que ces impôts nouveaux sont progressifs ou régressifs, ou sur le fait qu'ils viennent amputer ou non les ressources de la protection sociale, tous ces projets vont se heurter à des oppositions fortes **parce qu'ils vont accroître des inégalités déjà intolérables**, en pesant de façon disproportionnée sur les moins riches.
(...)

Non seulement les pauvres n'auront pas les moyens d'acheter des aliments, des produits et des voitures « propres », ou d'habiter à proximité de leur travail, mais ils sauront désormais que leurs « choix » font courir des risques à la planète et à leurs enfants. **C'est la double peine** : pauvres, et de surcroît coupables de non assistance à planète en danger et à générations futures en péril. Ils risquent de ne pas être en mesure d'être de fervents supporteurs de telles mesures.

Ils pourraient même basculer vers les idéologies populistes associant négation de toute crise écologique et haine de classe exacerbée par le sentiment d'exclusion.

3. **La troisième raison de réduire les inégalités** est que ces dernières engendrent des comportements qui poussent au « toujours plus » et favorisent « l'effet rebond », c'est à dire la relance perpétuelle de la consommation en volume et donc la croissance des effets négatifs sur l'environnement. La production sociale de l'avidité matérielle et de la boulimie consumériste, par le marketing et la publicité, dans l'étalage de la richesse des très riches, ceux dont la pression sur l'environnement est la plus forte.
(...)
4. La dernière raison, rejoint une idée écologiste et altermondialiste, pour l'instant un peu oubliée, affirmant que **les ressources vitales comme l'eau ou le climat font partie de biens communs** pour lesquels devrait être revendiqué un droit universel et égal d'accès et d'usage. Surtout lorsque ces ressources vitales sont menacées, ce qui est le cas. Or la réduction des inégalités d'usage des ressources vitales devrait pousser à la même exigence pour les inégalités économiques. En effet, la corrélation est forte entre la pression écologique des individus et leur revenu économique (...).

Annexe sur l'ensemble du document (Suite)

Encadré N°2 (Suite)

(...)

II –« La défense du social confrontée à la crise écologique

De même que les écologistes devraient admettre que leur cause n'est pas dissociable de celle de la réduction des inégalités, de même que les défenseurs du social auraient intérêt à considérer que les exigences environnementales **font partie** de leurs revendications.

(...)

• **La cause de l'égalité ne se conjugue pas au présent.** Elle ne peut ignorer les générations futures.

(...)

• **Les premières victimes des dérèglements du climat,** de la montée des eaux, de l'appauvrissement des écosystèmes, de la désertification, des pollutions les plus dangereuses **sont déjà, et seront à l'avenir, les plus pauvres de la planète, et les plus pauvres chez nous.** En particulier ceux qui dépendent le plus d'une agriculture vivrière ou de la pêche pour leur survie, et ceux qui vont devenir les « réfugiés environnementaux » : 150 millions dans le monde dès 2050 selon des chercheurs d'Oxford. Selon le Rapport Stern, ce sont les peuples les plus pauvres qui souffriront le plus du réchauffement climatique. Alors que ce sont ceux qui ont le moins contribué à ses causes. Il serait bon que les avocats du progrès social en France, qui ont parfois des références internationalistes, intègrent de tels faits, et même qu'ils admettent qu'une partie du progrès du niveau de vie moyen des pays riches contribue, **avec le modèle actuel de croissance productiviste destructeur d'environnement,** à dégrader les conditions de vie dans les pays pauvres.

(...)

• **Le progrès social dans les pays riches a-t-il besoin d'une croissance indéfinie ?**

Il faut en discuter. D'abord, nombre de conquêtes sociales ont été obtenues, du XIX^e siècle – mise en place du droit social sous la 3^e République – au Front Populaire et au programme du CNR en 1944, dans des contextes où la croissance n'était pas au rendez-vous ou n'était pas un objectif en soi. **Les progrès des droits ne semblent pas corrélés à la croissance.**

Il est vrai toutefois que les ressources économiques ont permis, après 1950, de financer une éducation et un système de santé en expansion, de retraites améliorées, la réduction du temps de travail et de l'âge de la retraite, ont été dégagées dans un contexte de gains de productivité et de croissance économique qui a incontestablement facilité ces avancées.

(...)

Les défenseurs du progrès social ont alors, comme les économistes participé à la célébration d'une croissance sans fin qui, pourvu que ses fruits soient mieux répartis, était supposée fournir les marges de manoeuvre des politiques sociales, et des perspectives de plein emploi. Le sort des générations futures n'avait pas de raison de les inquiéter dès lors que tous pouvaient espérer que le « gâteau » des richesses économiques progresserait sans cesse, la seule question étant celle de sa répartition équitable, du partage de la valeur ajoutée entre les salaires – y compris les retraites et la protection sociale - et les profits, du partage des gains de productivité entre les classes sociales, mais aussi entre progression du temps libre et progression du pouvoir d'achat, les deux étant possibles.

(...)

Avec la prise de conscience d'une crise écologique qui ne fait que commencer, apparaît l'idée que, d'une part, les ressources naturelles exigées par la croissance sont en voie d'épuisement, et que, d'autre part, le « gâteau » économique est de plus en plus empoisonné, aussi bien pour son contenu en substances toxiques que sa production entraîne, avec des impacts inquiétants à terme. Faire progresser le gâteau, qui pourrait le climat et détruit les écosystèmes, qui contribue de ce fait à affamer encore plus les peuples du Sud, et qui épuise les ressources naturelles déjà bien fragilisées, n'est pas forcément un cadeau pour nous, ni pour les plus pauvres de la planète, et encore moins pour nos descendants.

Je retiens donc une hypothèse qui fait débat en France : une croissance quantitative sans fin ne peut plus être envisagée.

(...)

votre site

NE RESTEZ PAS ISOLÉ

Gaspes n°42

*Une politique écologique
est-elle compatible
avec le libéralisme
et la globalisation ?*

Actualités

www.snptas-cgt.org

Statuts...

Revendications..

Grands dossiers...

Sécu - Retraites....

Décentralisation

Info. Pratiques

SNPTAS-CGT

**Un site internet de débat
large et ouvert
d'information sociale
et professionnelle**